



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 8 février 2024

Délibération n°2024-05–Numérotation du Chemin du Picotois et du Chemin de Vérigny

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 8 février 2024, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le dimanche 4 février 2024, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice :	Présents :	Votants :
	19	10	16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD, Marie GALANO		
Représentés :	Dominique DUMAS donne pouvoir à M. NAWROCKI, Vincent PAIN donne pouvoir à Mme MORONVALLE, Taoues COLL donne pouvoir à M. GLEIZE, Eric MORISSET donne pouvoir Mme SHATER, Edwige BONNEFOY donne pouvoir à M. SCHMITT, Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Mme LEMARIE,		
Absents :	Bénédicte ALLENET, Fabrice NOURY, Marie MAERTENS		
Secrétaire :	Pascal NAWROCKI		

Considérant la demande des riverains,

Considérant la nécessité de procéder à la numérotation des chemins du Picotois et de Verigny pour faciliter l'accès aux secours le cas échéant,

Sur présentation du rapport par Mme SHATER, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l'unanimité**,

Article 1 : décide d'attribuer, pour le Chemin du Picotois, les numéros suivants :

Numéro de parcelle	Numéro de voie
AB 10	15
AD 1	17
AC 114	19
AC 113	21
AC 26	23
AC 53	25
AC 37	27
AC 31	29
AC 3	31

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20240208-2024_05-DE
Date de télétransmission : 09/02/2024
Date de réception préfecture : 09/02/2024

Article 1 : décide d'attribuer, pour le Chemin de Verigny, les numéros suivants :

AD 15	1
AD 19	2
AD 20	3



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20240208-2024_05-DE
Date de télétransmission : 09/02/2024
Date de réception préfecture : 09/02/2024